



Fermeture de l'intersection des rues du Domaine et du Rocher

Rivière-du-Loup, le 25 juin 2024 – Lancé la semaine dernière, le chantier majeur de remplacement des conduites souterraines sous la rue du Rocher se poursuit cette semaine. Après avoir causé une entrave au croisement de la rue Lafontaine, les travaux se déplaceront à compter de demain matin à l'intersection de la rue du Domaine.

La Ville de Rivière-du-Loup informe la population que l'intersection sera complètement fermée à la circulation pour une période maximale de deux semaines. Les automobilistes qui empruntent ce secteur au quotidien devront ainsi modifier leur trajet et effectuer un détour par les rues Beaubien et Lafontaine. Une signalisation installée par l'entrepreneur permettra de diriger le trafic sur place. La circulation locale demeurera toutefois possible.

Du même souffle, la Ville annonce la réouverture dès ce soir de l'intersection des rues Lafontaine et du Rocher. Prévues initialement pour une durée de deux semaines, cette première phase du chantier a été menée rondement, en une semaine.

Quant à la rue du Rocher et au stationnement de l'église Saint-Patrice, leur asphalte a été pulvérisé aujourd'hui. La circulation y est possible, mais elle s'y fait sur le gravier.

Alors que des travaux d'asphaltage se déroulent également à plusieurs endroits sur son territoire, la Ville de Rivière-du-Loup remercie les citoyens pour leur patience et invite les automobilistes à la prudence aux abords des chantiers.

- 30 -

Source : Laura Martin, conseillère
Service des communications
418 867-6714

